Revue d'Alsace

**Revue d'Alsace**

**134 | 2008**
**Varia**

# Farmer (Sarah), Oradour 10 juin 1944. Arrêt sur mémoire

traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Guglielmina, Edition Perrin (Collection Tempus), 314 p., 2007

**André Hugel et Nicolas Mengus**

OpenEdition Journals

**Édition électronique**
URL : http://journals.openedition.org/alsace/598
DOI : 10.4000/alsace.598
ISSN : 2260-2941

**Éditeur**
Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

**Édition imprimée**
Date de publication : 1 octobre 2008
Pagination : 465-467
ISSN : 0181-0448

**Référence électronique**
André Hugel et Nicolas Mengus, « Farmer (Sarah), Oradour 10 juin 1944. Arrêt sur mémoire », *Revue d'Alsace* [En ligne], 134 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 21 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/alsace/598 ; DOI : https://doi.org/10.4000/alsace.598

Tous droits réservés

Farmer (Sarah), *Oradour 10 juin 1944. Arrêt sur mémoire*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Pierre Guglielmina, Édition Perrin (Collection Tempus), 2007 (314 p.).

L'historienne américaine de Berkeley (Californie) Sarah Farmer, spécialiste d'histoire française, nous livre ici une seconde édition revue et augmentée d'un ouvrage de 1994, où elle s'était appuyée sur les interviews des survivants du massacre d'Oradour.

Sarah Farmer n'offre pas une analyse des faits eux-mêmes et se contente d'un récit linéaire du déroulement du massacre de 1944 et du procès de 1953 (qui est ici modifié et plus développé que dans la première édition de 1994 parue chez Calmann-Lévy), dénué de critique historique. Du fait des importantes modifications apportées à la première édition, des comparaisons entre les deux vont s'avérer ici nécessaires. Mais nous ne reviendrons pas ici sur tous les poncifs (souvent accusateurs vis-à-vis des Alsaciens) qui émaillent son texte, d'autant que l'édition 2007 n'apporte rien par rapport à celle de 1994.

« Des questions jamais résolues » pouvons-nous lire en 4e de couverture. Faut-il, donc, admettre que tout n'a pas été dit sur le drame terrifiant qui s'est déroulé le 10 juin 1944 à Oradour-sur-Glane ? Une de ces questions semble être le nombre exact d'incorporés de force présents sur le banc des accusés au fameux procès de Bordeaux en 1953. Le chiffre erroné de 14 est à nouveau énoncé. Répétons-le donc encore une fois : il y avait 14 Alsaciens à Bordeaux, soit 13 « Malgré-Nous » incorporés de force et un engagé volontaire. Dès la présentation du livre, l'impasse est faite sur les sept accusés allemands ; il est vrai que, depuis le procès de 1953, chez certains auteurs, ce sont les Alsaciens qui sont présentés comme les principaux responsables de la mort des habitants d'Oradour – pour un peu, les Waffen-SS allemands n'y seraient plus pour grand-chose !

Malgré les critiques déjà formulées ci-dessus, l'étude de Sarah Farmer est passionnante en ce qu'elle s'intéresse à l'après 10 juin 1944, à la construction de la mémoire et à la préservation des vestiges. C'est là que réside tout l'intérêt du livre, c'est là que se dévoilent les interrogations réelles de l'historienne confrontée à une histoire que l'on est bien obligé de qualifier, avec elle, d'« officielle ». Un exemple, somme toute anecdotique, est mis en avant : c'est celui de la « véritable » voiture du docteur Desourteaux présentée à l'entrée du Champ de Foire qui s'avère « emblématique des contradictions du site commémoratif d'Oradour » (p. 231/2007).

D'autres questions, restées sans réponses, subsistent si l'on en croit le guide, M. Hivernaud, qui déclarait à qui voulait l'entendre : « Voyez qu'il y a des choses qui s'expliquent difficilement » (p. 112/1994 – témoignage retiré de l'édition 2007).

Ainsi, Sarah Farmer s'interroge : « on peut aussi se demander si le respect inspiré par la mémoire ne dilue pas la réflexion critique et analytique sur laquelle les meilleures enquêtes historiques sont fondées » (p. 210/1994). Elle met en avant, au sujet des vestiges d'Oradour, que « l'artificiel a empiété sur l'original (...). L'objet commémoré

constitue une interprétation, par ses créateurs, du passé qui fera sens pour toujours » (p. 211/1994).

Le déroulement de la tragédie du 10 juin 1944 est bel et bien figé de manière officielle, d'autant que « les circonstances politiques façonnent l'expression des vérités « éternelles » ainsi que leur réception » (p. 212/1994). C'est, d'après Sarah Farmer en 1994, le rôle du (alors futur) Centre de la Mémoire : il est destiné à « influencer dès l'abord l'état d'esprit du visiteur » (p. 209/1994), à faire du village martyr « un village mythique, idéalisé » (p. 153/2007), mais aussi à « protéger la « vérité historique » de ce qui s'était produit » (p. 234/2007).

Dans ces conditions, le récit du massacre d'Oradour-sur-Glane serait-il une histoire sous influence ? La réponse de l'historienne (bien que moins tranchée qu'en 1994) est positive: « L'histoire de la commémoration d'Oradour-sur-Glane est dans une large mesure celle de l'effacement des circonstances historiques et politiques particulières pour parvenir au symbole universel de l'innocence outragée » (p. 77/2007). En 1994, elle précisait sa pensée : « Au cours des années, les habitants d'Oradour ont pris l'habitude de défendre leur interprétation de ce qui leur est arrivé » (p. 198/1994). Ainsi, « au cours de ce processus, des idées fortes viennent appuyer certaines histoires. Les récits cessent alors d'être les véhicules de la mémoire locale et deviennent les mythes de la commémoration » (p. 68/1994).

Le Centre de la Mémoire d'Oradour a ouvert en 1999 et dispose d'un site Internet. Pour Sarah Farmer, ce Centre « gomme la distinction entre histoire et mémoire » (p. 234/2007), entre les faits établis et ceux basés sur des souvenirs, « processus consistant à trier les histoires qui seraient publiquement racontées et celles qui resteront non dites » (p. 236/2007).

Dans sa nouvelle conclusion, Sarah Farmer décrit, malgré ses critiques, le Centre de la Mémoire comme présentant «  le cadre historique du massacre » (p. 245/2007). Elle rappelle aussi qu'il y avait des étrangers et des juifs parmi les victimes du 10 juin 1944 ce qui montre qu'Oradour était bel et bien « une partie du monde secoué par les déchirements de la guerre et de l'Occupation » (p. 244/2007). Mais elle semble avoir oublié qu'il s'y trouvait aussi quelques Alsaciens. En effet, Oradour-sur-Glane accueillait l'une des 80 écoles de statut alsacien-lorrain dépendant de l'Inspection d'Académie de Strasbourg repliée à Périgueux : l'institutrice (promotion 1942 de l'Ecole Normale de Strasbourg) et les élèves périrent dans l'église d'Oradour. Pour mémoire, rappelons que les victimes natives d'Alsace officiellement portées disparues sont Serge Bergman, Dora et Simone Kanzler, Odile Neumeyer (nés à Strasbourg), Maria Broustein (née à Erstein), Charles Levignac (né à Colmar), Albertine Zeler (née à Sainte-Marie-aux-Mines) et Emile Neumeyer (né à Schiltigheim).

Au total, serions-nous à nouveau là en présence d'un énième livre sur Oradour dans lequel l'Alsace brille par son absence, excepté sur le banc des accusés ? Cette absence se remarque aussi dans la bibliographie: en-dehors de Bopp (Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale du 20.10.1955) et Wahl (Mémoire de la Seconde Guerre mondiale, Actes du Colloque de Metz 6-8.10.1983, 1984), on se serait attendu à y

trouver notamment les études d'Eugène Riedweg sur les Malgré-Nous (1995) et de Jean-Laurent Vonau sur le procès de Bordeaux (2003), deux publications qui n'ont pourtant rien de confidentiel.

Ainsi, pour toutes les raisons invoquées ici, nous ne pouvons que recommander la lecture de l'édition de 1994 plutôt que celle de 2007.

Enfin, ne sommes-nous pas en droit, à la lecture de cet ouvrage, de nous demander pourquoi s'est développé, au centre de la construction mémorielle du 10 juin 1944, une telle insistance à faire d'Oradour-sur-Glane un havre de paix, à l'écart de tout, mais sis dans un département largement dominé par les FTPF tant redoutées par l'Occupant ? Pourquoi cette persistance à présenter les Malgré-Nous comme les assassins des femmes et des enfants d'Oradour, malgré, soulignons-le une fois encore, une absence flagrante de preuves lors du procès de Bordeaux ? D'ailleurs, l'Alsace toute entière (avec, ne l'oublions pas, le soutien de nombreux compatriotes d'Outre-Vosges) aurait-elle osé prendre en 1953 la défense des incorporés de force s'ils avaient été des criminels de guerre avérés ? Encore « des questions jamais résolues ».

André Hugel et Nicolas Mengus

## *XX^e siècle*

Perny (Pierre), *Racing 100 ans,* Pierre Perny Éd., Strasbourg*, 2006, 350 p*.

La *Revue d'Alsace* a choisi d'accueillir un ouvrage portant sur le football. Cette innovation mérite un mot d'explication car les lecteurs ne savent pas tous que depuis plus d'une décennie, l'histoire des sports et du football a fait son entrée comme territoire légitime dans l'enseignement et la recherche à l'Université. Cette histoire-là s'intéresse au football parce qu'il s'agit d'un phénomène social, économique, culturel et politique de première importance du XX^e siècle. Son traitement ne se distingue nullement de celui des autres domaines de l'histoire.

À ne pas confondre donc avec les chroniques ou histoires « fabuleuse », complètement décontextualisées et relatives aux compétitions, aux clubs et aux joueurs, caractérisées par la relation de résultats, par des descriptions truffées d'anecdotes pittoresques, d'exploits « entrées dans la légende » et issues de la plume de journalistes ou de passionnés du football. Il s'agit donc de deux mondes différents. Le deuxième constituant lui-même une source privilégiée pour l'historien qui cherche à appréhender le phénomène football.

Le livre de Pierre Perny appartient globalement à la seconde catégorie de production, même si, par moments, il accède à la première par quelques développements, notamment à propos des questions juridiques et financières ou politiques, ordinairement occultées dans ce cas. L'auteur qui est son propre éditeur vise le grand public familier du football qui éprouvera du plaisir à suivre année après année les rencontres